



Merci de bien vouloir retourner également la page 2 : autorisation de droit à l'image si vous souhaitez apparaître sur nos différents supports de communication.

Autorisation de droit à l'image

2 RIVES ENTREPRISES

Objet : Autorisation de filmer et publier des images

Je s o u s s i g n é

Autorise*, à titre gratuit les 2 Rives Entreprises à me photographier/ filmer lors des divers événements (salons, soirées, repas) organisés par les 2 Rives Entreprises

- à effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images lors de projections à but non lucratif. • à publier ces images sur le web
- à les graver sur DVD

Je n'autorise pas* les 2 Rives Entreprises à me photographier/ filmer

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à 2 Rives Entreprises Commission Evénements par mail : Club2re@gmail.com

Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentantes et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Ce contrat est reconduit de manière tacite chaque année. La présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom et au nom de mon entreprise. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à _____ Le _____ Signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

* Cochez la case concernée

EVENTUELS AVANTAGES CONSENTIS POUR LES MEMBRES DU CLUB

Indiquer ici les avantages que vous souhaitez accorder (facultatif aux membres du club) à l'année :

.....
.....
.....

A retourner par Courrier à **2 RIVES ENTREPRISES Châteaux QUEYSSARD 17, Avenue du Périgord 33370 POMPIGNAC** ET Par mail : club2re@gmail.com

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **2 rives entreprises** pour **base de données des adhérents**. Elles sont conservées pendant **5 ans** et sont destinées à **la gestion des adhérents des 2 Rives Entreprises**

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant les 2 Rives Entreprises.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici <https://conso.bloctel.fr/>



2 RIVES ENTREPRISES CHARTRE

La présente chartre vient compléter les statuts et le règlement intérieur du Club 2 RIVES ENTREPRISES.

La vocation du Club 2 RIVES ENTREPRISES est de créer des occasions pour que ses adhérents puissent se rencontrer, se connaître, s'apprécier, se faire confiance, s'entraider, partager leur expérience et échanger des opportunités d'affaires.

Elle offre une structure permettant aux adhérents de se regrouper sur des thématiques et des actions qui leur tiennent à coeur, aussi bien sur le plan commercial que du développement économique de la Rive Droite Bordelaise.

Les adhérents reconnaissent que :

- ✓ **La participation active** de ses adhérents fait vivre l'association 2RE
- ✓ **La confiance** entre adhérents prend du temps ; l'assiduité aux événements organisés par le Club est indispensable pour créer du lien et susciter des opportunités d'affaires éventuelles.
- ✓ **La discrétion et confidentialité** des informations susceptibles d'être portées à leur connaissance dans le cadre du Club 2 RIVES ENTREPRISES sont des engagements réciproques entre membres.
- ✓ **La convivialité** est un maître mot de nos manifestations
- ✓ **Aller vers l'autre et l'écouter** sont des gages d'intégration.
- ✓ **Le respect de la législation, le droit de la concurrence et l'éthique** s'imposent dans toutes les relations commerciales entre membres
- ✓ **L'honnêteté et la transparence** sont la base des relations entre membres

L'association 2 RIVES ENTREPRISES, n'étant constituée que de bénévoles, s'efforce de :

- ✓ Organiser des événements propices aux rencontres et aux échanges
- ✓ Proposer des moyens à ses adhérents pour renforcer leur visibilité
- ✓ Mettre en avant les actions initiées par ses adhérents
- ✓ Entretien de bonnes relations avec les institutions publiques locales

L'association 2 RIVES ENTREPRISES, n'est pas :

- ✓ Un organisme de médiation en cas de conflit commercial
- ✓ Un garant de la qualité des prestations de ses adhérents
- ✓ Un garant du développement du chiffre d'affaires de ses adhérents
- ✓ Un espace où l'on peut prendre des fonctions dirigeantes afin de développer ses propres affaires
- ✓ Un fournisseur de listing de prospection
- ✓ Un fournisseur de publicité gratuite

En remplissant le dossier d'adhésion ou de renouvellement à l'association, l'adhérent reconnaît avoir lu et accepté la présente chartre. Tout manquement à cette dernière pourra être considéré comme un motif grave et pourra entraîner l'exclusion du membre concerné (voir article 5 du règlement intérieur).

Lu et approuvé, date et signature :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR AQUITAINE
SAINT LOUBES
Tel. 0557977180 Fax. 0556686200

04/02/2020
00339

Intitulé du compte

ASSOC. 2 RIVES ENTREPRISES
CHATEAU QUEYSSARD
17 AVENUE DU PERIGORD
33370 POMPIGNAC

Domiciliation

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
13306	00054	23092028569	45

IBAN FR76 1330 6000 5423 0920 2856 945

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP833